

Concours PCEM 1 : 2007-2008
Épreuve de Sciences humaines et sociales

Vous devez traiter les deux sujets donnés ci-dessous, en une heure chacun.

Droit médical et déontologie (500 mots au maximum)

La loi du 4 mars 2002 définit clairement la relation « usager du système de santé — professionnel de santé ».

À l'occasion d'un acte de prévention, de diagnostic ou de soin, la décision doit être prise en partenariat. Pour ce faire, l'usager du système de santé doit être informé.

Que savez-vous de cette information ?

Histoire de la médecine

À traiter en une heure, en ne dépassant pas 400 mots, avec un repère tous les 50 mots :

Les sources de l'histoire de la médecine : en trois paragraphes séparés (Antiquité, Moyen Age, Temps modernes), présentez de manière critique les sources qui permettent de reconstituer l'histoire de la médecine.